

« Marrainage » Ardennes Allaitement

CHARTRE de la marraine

En tant que marraine Ardennes Allaitement je m'engage à :

- soutenir ma filleule dans son projet d'allaitement quel qu'il soit.
- ne pas porter de jugement.
- proposer à ma filleule lorsqu'elle le sollicite, non pas une solution, mais des pistes possibles, sans rien imposer.
- apporter à ma filleule mon témoignage.
- encourager autant que possible, ma filleule à se faire confiance, à être à l'écoute de son enfant, de ses besoins ainsi que de ses besoins à elle.
- reconnaître lorsque c'est le cas, que je ne sais pas répondre à une question, et offrir d'orienter la filleule vers une autre personne.
- Respecter l'intimité de ma filleule et à rester discrète sur ce que j'ai pu voir ou entendre.
- A respecter le choix de ma filleule si celle-ci désire interrompre le marrainage, tout comme je peux à tout moment mettre fin au marrainage.

En cas de désaccord, l'Association Ardennes Allaitement se réserve le droit d'intervenir.

Validée lors du conseil d'administration de Mars 2010

Nom
Prénom
Date